

aux gardes :—Arrière ! maréchaussée de France, vous ne pouvez porter la main sur un noble espagnol !—arrière ! sainte hermandad d'Espagne, vous ne pouvez porter la main sur un gentilhomme français !

Les troupes reculèrent étonnées et indécises, et les soldats des deux pays s'arrêtèrent comme nous au Christ de la frontière, s'appuyèrent sur les rochers et regardèrent en silence le combat qui commençait. Ce fut là qu'il eut lieu ; là, dans cet étroit passage du port de Vénasque où nous avions peine à nous mouvoir ; nos épées se choquèrent à peine.... Au second coup le marquis tomba mort à mes pieds. Je voulus m'élancer.....

—Restez, me dit celui qui m'avait servi de témoin, et me retenant avec un bras de fer, restez : là, c'est la mort pour vous, et la mort sur un échafaud.... Mais dans ce moment une femme était à genoux, inclinée devant le corps du marquis, et dans son désespoir et son délire cherchait à le rappeler à la vie.... c'était Milanetta !... Mon témoin grinça des dents à cette vue, courut à elle et l'arracha avec violence de ce cadavre qu'elle embrassait. Milanetta poussa un cri déchirant, tomba à genoux et joignit ses mains suppliantes :

—Grâce ! grâce ! mon père ! s'écria-t-elle....

—Deshonorée, répondit le père d'une voix sombre, déshonorée !... Meurs avec lui.... et d'un coup de stylet il l'étendit sans vie à ses pieds : puis soulevant le cadavre il le lança près de moi en disant d'une voix terrible : Celle qui meurt dans la honte ne doit pas trouver de tombe dans sa patrie ; le sol d'Espagne rejette le corps de Milanetta qui s'est vend à un noble de France....

En ce moment les gardes de la sainte-hermandad entouraient le contrebandier ; il jette son stylet loin de lui et leur présente ses mains :—Liez-moi, leur dit-il, je suis le chef des contrebandiers, vous pouvez me pendre maintenant, me pendre pour crime de contrebande et non pour avoir tué ma fille. Vous avez mis le contrebandier hors la loi, il faut bien qu'il se fasse justice lui-même.

Mes biens furent confisqués, mon blason bâtonné, mon château rase, ma tête mise à prix !... Le corps de Milanetta m'était resté tout sanglant, j'élevai un tombeau à Milanetta sur le seuil de la maison de l'hospice, vous le verrez en vous arrêtant chez moi. Depuis cinquante ans je vis seul, obscur, inconnu, dans cette chaumière que j'ai achetée ; le travail de mes mains a toujours suffi à mon existence. Chaque jour que le temps me le permet, je monte au port de Vénasque, je m'assieds où vous m'avez vu, je regarde la place où le marquis est tombe, celle où Milanetta a été tuée par son père ; je regarde le sol d'Espagne qui fut ma patrie, ma patrie qui m'a fletri et déclare traître et bâtard de noblesse, et dans laquelle je ne suis jamais rentre. Dieu m'a puni en prolongeant mon existence et mes douleurs ; j'ai quatre-vingts ans.... et mon cœur est jeune pour les souvenirs et les tortures ! et maintenant voyez si je dois éviter la pierre qui doit m'écraser ?.... Si j'étais mort, je ne souffrirais plus !.....

Il y eut un moment de silence et d'émotion après lequel le vieillard entraîna Dugabé et lui parla longuement de la mission dont il le chargeait après sa mort, et nous redescendîmes tristement la montagne pour retourner à Luchon. Une lettre reçue, il y a peu de jours, par Dugabé lui apprend la mort de l'homme de l'hospice. A son retour dans le midi, il accomplira les dernières volontés de

celui qui vient de mourir ; il garde à cet égard le silence le plus absolu.

E. ALBOIS.

HYMNE DE SAADY.

POÈTE PERSAN.

Qui pourrait compter les perfections de Dieu ? quel est celui qui lui a rendu des actions de grâces suffisantes pour un seul de ses innombrables bienfaits ?

Il a déployé la vaste tenture de l'univers, et il y a semé les couleurs les plus variées et les plus séduisantes.

La terre, la mer et les forêts, le soleil, la lune et les étoiles, sont les œuvres de sa puissance créatrice.

Son infinie bonté embrasse le monde d'une extrémité à l'autre, et la voûte des cieux s'affaisse sous le poids de ses bienfaits.

Quel est le bienfait dont l'homme ait jamais dignement témoigné sa reconnaissance ? Celui qui réfléchit aux actions de grâces qu'il doit rendre au Très-Haut reste interdit et confondu.

Celui qui n'a point supporté de fatigues ne trouvera point de trésor ; celui-là seul recevra une récompense, qui aura travaillé avec courage.

Insensé ! tu n'as point fait de bonnes œuvres, et tu espères avoir part aux faveurs de Dieu très haut ; tu n'as point semé, et tu prétends recueillir une moisson abondante !

Le monde, que le grand prophète nomme le pont qui mène à l'autre vie, n'est point le lieu où nous devons fixer notre demeure : passons donc rapidement.

Le jardin des suprêmes délices est le séjour éternel de l'homme ; cette terre n'est qu'une route : marchons donc sans nous arrêter.

Que reste-t-il de tous ces ossements entassés par la mort ? Ils ont été tellement broyés dans le mortier des siècles, qu'ils ne sont plus qu'une vaine poussière.

* * * Le *Livret de Jean Paul, Laboureur*, No. 1, paraîtra au prochain Numéro.

LE GLANEUR

EST IMPRIMÉ ET PUBLIÉ TOUS LES MOIS

A ST. CHARLES, VILLAGE-DEBARTZCH,

PAR J. P. BOUCHER-BELLEVILLE.

TERMES DE LA SOUSCRIPTION.

On ne souscrit pas pour moins d'une année. Le prix de la souscription est de 7s 6d lorsqu'on ne paie qu'à la fin de l'année. Si l'on paie en prenant le journal, il n'est que de 6 chelins y compris les frais de poste. On est censé souscrire tant qu'on n'a pas payé ce qu'on doit et le journal sera en conséquence envoyé jusqu'au parfait paiement. On ajoutera un chelin pour chaque 12 mois de retard de paiement d'une année. On donnera un bénéfice de 10 pour 100 ou un Numéro *gratis* du journal à toute personne pour chaque 10 souscripteurs qu'elle procurera et dont elle fera tenir d'avance le montant de la souscription. Toutes lettres adressées à l'Editeur, excepté celles des agens, doivent être franches de port. Les lettres non payées seront renvoyées au bureau de poste sans être ouvertes.